

Conscrits et conscription 2^{ème} partie

Le Conseil de Révision et tirage au sort étaient deux processus auxquels tout jeune, dans sa vingtième année, appelé conscrit, devait participer. Ils se déroulaient au chef-lieu du canton dans un ordre indifférent, souvent mais pas toujours, le même jour. En 1905 le processus du tirage au sort fut supprimé.

Le Conseil de Révision “révisait” la liste des naissances des communes du canton et évaluait le conscrit physiquement et intellectuellement. A cette occasion et depuis 1867, pour les jeunes gens nés en 1847, une fiche individuelle, dite de “Matricule”, regroupait les informations recueillies lors de ce conseil de révision et servait plus tard à inscrire la carrière militaire. Ces fiches, regroupées dans un registre, sont consultables aujourd’hui aux archives départementales dans la section “Registres Matricules”.

De la période de la Révolution (1798) jusqu’en 1905, une procédure de tirage au sort permettait d’affecter à chaque conscrit un numéro justement « tiré au sort ». Ce numéro permettait d’établir une liste ordonnée servant à appeler les jeunes au service militaire, en fonction des besoins de l’armée (les numéros les plus faibles étant appelés les premiers). Le nombre de jeunes d’un canton appelé au service dépendait du nombre d’habitants de ce canton et du nombre total requis par l’état.

De nombreuses manières d’échapper à l’appel existaient dont le remplacement, chaque canton ne devant fournir qu’un certain quota d’hommes. Si, sur 100 conscrits d’un canton, 35 devaient être appelés, le Conseil de Révision se voyait obligé de « monter » jusqu’au numéro 70, voire 80, pour trouver le contingent exigé, compte tenu du nombre des dispensés, soutiens de famille, ajournés ou réformés. Les familles bourgeoises ou nobles pouvaient négocier une somme devant notaire pour payer un remplaçant qui effectuait son service à la place de leur fils : c’est le principe du remplacement militaire. A cette époque où les superstitions étaient vivaces, beaucoup avait recours à la sorcellerie pour écarter la malchance. Le conscrit devait accomplir certains gestes rituels en récitant des formules magiques au moment où il tirait le N° fatidique. D’autres, plus réalistes, contractaient une assurance contre le service militaire. D’autres se regroupaient pour constituer une cagnotte grâce à laquelle ils achetaient un remplaçant (les mises étaient rassemblées dans un chapeau, on appelait cette pratique « mettre au chapeau »).

Proche de la réalité : 65, c’est le n° chanceux tiré par Jean Tessier de la Hiardière qui est à l’origine de l’édification du Calvaire de la Brevère le 3 janvier 1861. En effet ses parents avaient promis l’érection d’un calvaire en cas de non départ au Service Militaire.

Après 1887, la totalité des conscrits devenait appelée et le numéro tiré au sort était utilisé principalement pour l’affectation aux différentes unités de l’armée. Il faut mentionner ici que, la durée du service militaire au 19^{ème}, a varié de 7 ans à 2 ans. En 1900 elle était de 3 ans et en 1914 de 2 ans. Puis cette dernière a oscillé entre 18 mois, 16 mois et 1 an, pour se terminer par la loi le 28 septembre 1997, suspendant l’appel sous les drapeaux. Une exception pour les contingents qui ont fait l’Algérie, malgré la durée légale de l’époque de 18 mois, ils ont été maintenus 10 mois de plus.

Partir au service militaire était une grande affaire pour les familles, mais pour le conscrit il était important d’être “Bon pour le service” pour sa vie future et son mariage éventuel. Un refusé ou un ajourné était suspect de mauvaise santé et les familles rechignaient à marier leur fille avec un diminué !

A la sortie du bâtiment où avait lieu le tirage au sort et le conseil de révision, des marchands vendaient les cocardes, rubans, affichettes ou “billet de Tirage au Sort” et pièces souvenirs. Une personne se chargeait d’imprimer l’affichette et ou de frapper la pièce souvenir avec le numéro tiré au sort, tout cela contre rétribution bien sûr. Bien que le tirage au sort ait disparu en 1931, la vente de la cocarde et des rubans était toujours d’actualité.

